



**Vœux du maire
18 janvier 2023**

DISCOURS DE M LE MAIRE

Mesdames et Messieurs, chers amis,
Enfin !

Au nom du Conseil Municipal, et en mon nom propre, je vous salue avec d'autant plus de plaisir que l'épidémie de Covid nous a privés de ce rendez-vous si important deux années de suite. Je n'en profiterai pas, pour autant, pour trop vous accabler.

En effet, les discours étant d'autant plus pertinents qu'ils sont rapides, je ferai donc volontairement court. Pour celles et ceux d'entre vous qui désireraient de plus amples informations, vous avez à disposition ici quelques exemplaires d'un livret présentant, dans le détail, ce qui a été fait en 2022 et ce qui le sera en 2023 dans notre commune. Ce livret sera dès demain sur le site de la commune et également en exemplaires papier au secrétariat de mairie.

Les motifs d'angoisse, voire de désespoir, sont nombreux. Je n'en ferai, volontairement, pas la liste : vous les connaissez, tout aussi bien que moi.

Je ne parlerai donc pas de ce qui ne va pas. Beaucoup, oiseaux de mauvaise augure, vendeurs de solutions irresponsables et même nocives, s'en chargent à ma place.

Mais cette angoisse est bien là et elle crée chez beaucoup de nos concitoyens un profond pessimisme qui doit nous conduire à réaffirmer, tranquillement, mais fermement nos valeurs, celles qui sont si bien résumées par la devise gravée au fronton de notre mairie : « Liberté, égalité, fraternité »

Il nous faut reconnaître cette angoisse, ce malaise. Mais à la paralysie et au cynisme nés du pessimisme, je préfère l'optimisme. Non pas un optimisme béat, mais un optimisme de combat, celui de l'action et de la confiance.

L'optimisme est effectivement fils de l'action. Un seul exemple : vous n'ignorez pas que des délestages électriques sont possibles cet hiver, même si le risque semble s'éloigner, et que nous allons devoir faire des efforts pour diminuer notre consommation électrique. Ne rien faire serait source d'angoisse. Ce n'est pas ce que nous avons décidé et, cela, sur bien des points : nous avons recensé les groupes électrogènes potentiellement disponibles sur la commune et en avons acheté un afin de venir éventuellement en aide aux personnes sous assistance médicale ; nous avons appelé à une vigilance particulière notre Réserve Communale de Sécurité Civile ; nous inscrivant dans l'effort collectif de sobriété énergétique qui nous est demandé, nous avons étendu la plage d'extinction de l'éclairage public, éclairage public que nous allons d'ailleurs rénover en 2023, changeant toutes nos vieilles ampoules par des LED plus résistantes et beaucoup moins énergivores. Ainsi, face au problème, nous voilà mieux armés.

Alors, bien sûr, nous n'avons pas fait tout ce que nous aurions pu ou dû. Et bien sûr, on peut nous le reprocher. Mais, nous n'avons pas rien fait non plus.

Avant de citer quelques-unes de nos réalisations, je voudrai remercier celles et ceux sans qui rien ne se ferait : les employés communaux. Votre professionnalisme, votre sens du service public, votre attachement à votre commune, qui se sont si bien vus lors des confinements imposés par le Covid, méritent d'être salués.

Je tiens également à remercier les membres du Conseil Municipal. Adjointes, conseillers délégués, conseillers municipaux, votre investissement, votre engagement, votre dynamisme au service de notre commune sont réels et je vous en suis sincèrement reconnaissant.

Sans vouloir entrer dans les détails (pour cela, je vous renvoie au livret dont je vous parlais en introduction), voici une liste de quelques-unes de nos réalisations en 2022 :

- Nous avons installé la Réserve Communale de Sécurité Civile et organisé son tout 1^{er} exercice grandeur nature (j'en profite pour dire aux réservistes toute notre reconnaissance, eux qui décident de se mettre au service des autres pour atténuer les conséquences d'une grave crise)
- Nous avons fait réaliser un diagnostic sur le réseau de distribution d'eau potable et d'assainissement, ce qui nous permettra de conduire avec efficacité les futures actions indispensables à son entretien
- L'obtention d'une 1^{ère} fleur, pour laquelle je remercie la SHOL et ses conseils avisés, et le prix du jardinier décerné à notre responsable des espaces verts et à l'association La ville est mon jardin sont la reconnaissance officielle des efforts entrepris pour embellir notre cadre de vie. L'opération arbres de naissance consiste à planter un arbre pour chaque nouvelle naissance : ainsi, pour les décennies qui viennent, l'arbre et l'enfant grandiront de concert. Faire de notre commune un endroit plus agréable à vivre est faire acte de civisme. Même si l'embellissement ne se résume pas à cela, on peut dire que, quelque part, planter des arbres, planter des fleurs c'est planter des valeurs
- Comme chaque année, notre commune a été décorée pour les fêtes de Noël. Chacun aura pu apprécier les réalisations du groupe Noël que je remercie chaleureusement.
- Dans le domaine des travaux, citons la réfection de la rue du Moulin à l'eau, les aménagements de sécurité autour de la salle des fêtes, l'installation des miroirs pour la danse, la réfection de la salle focale, la refonte de la cour du périscolaire et la mise en place d'un self à la cantine de notre école
- Un nouvel adressage permet désormais aux habitants des lieux-dits non seulement d'être éligibles à la fibre mais d'être très précisément géolocalisés ce qui facilite l'accès non seulement des livreurs, mais, plus important voire vital, des secours
- La solidarité s'inscrit au cœur de nos valeurs : le Centre Communal d'Action Sociale a décidé -et c'est une 1^{ère}- de distribuer aux personnes les plus nécessiteuses, et qui en font la demande, des bons d'essence et de chauffage ; il a également mis en place une aide au permis de conduire. Que les membres élus et non élus du CCAS reçoivent ici la reconnaissance de tous.
- Cette solidarité s'est aussi illustrée dans l'action numérique, initiée par le Conseil Départemental, avec le bus France service, et le Conseil régional, que nous avons fortement soutenue
- Le sport porte des valeurs qui dépassent largement le simple dépassement physique. C'est pourquoi nous avons décidé de lui donner la place qu'il mérite vraiment :

Vienn'en sports qui a réuni bien des familles cet été, la création d'un Parcours de Santé, la rénovation des vestiaires du foot sont là pour l'attester

- L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt, dit-on. Il appartient surtout à notre jeunesse. Pour elle, nous avons amarré au terrain de jeux de la Maugerie le bateau du pirate Jack Sparrow. A elle, nous, adultes, devons donner le goût de l'action publique. C'est pourquoi nous avons créé un Conseil Municipal des Enfants dont est présente aujourd'hui la 2^{ème} promotion. Je vous adresse, mes chers collègues, mes remerciements les plus sincères et mes félicitations les plus chaleureuses. Du haut de votre jeune âge, vous vous mettez au service des autres : cela mérite d'être reconnu à son juste titre
- Enfin, la santé des Viennois et des Viennoises est l'un de nos impératifs. Nous avons donc œuvré en ce sens, sortant souvent ainsi du cadre strict de nos prérogatives : en achetant la pharmacie, que nous n'avons pu hélas sauver, malgré tous nos efforts et ceux du Sénateur Saury (les règles administratives jouaient contre nous), nous avons permis l'installation d'un cabinet d'orthoptiste et audio-prothésiste, Point Santé Vienne en Val qui vient d'ouvrir ; prenant notre bâton de pèlerin et frappant à toutes les portes, nous avons réussi à trouver une remplaçante à notre sage-femme, Manon SUARD. Grâce à l'action conjointe avec le Conseil Régional et la Communauté de Communes des Loges, un pôle de santé a vu le jour dans le précédent mandat. Au début de ce mandat, nous avons eu l'immense plaisir d'y accueillir un médecin, le Dr Lauberty, venu s'ajouter à notre dentiste, nos infirmiers et nos kinés.

Telle fut 2022 dans ses grandes lignes.

2023 sera une année riche en réalisations, si les vents administratifs et sanitaires ne nous sont pas contraires. En voici quelques-unes :

- Sans prétention aucune, il est utile de préciser que nous avons été une des 1ères communes du département à créer un club climat. Associé à la commission développement durable, le travail réalisé est important : l'Inventaire de la Biodiversité Communale, dont la réalisation a été confiée à Loiret Nature Environnement que je félicite ici, nous aidera à préserver les habitats animaux ; la campagne d'amélioration de l'habitat, que nous poursuivrons, apportera ses conseils aux Viennois qui en font la demande sur les économies d'énergie qu'ils peuvent réaliser ; l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes nous permettra également de réduire nos coûts d'électricité
- Toujours dans le domaine de l'énergie, un projet, démarré lors du précédent mandat, est maintenant bien avancé : il s'agit de l'installation, à l'horizon 2025/26, d'une ferme photovoltaïque au Cercle. Voilà deux ans que nous y travaillons, encouragé par la Conférence citoyenne qui s'est tenue en février 2022. Cette ferme permettra à notre commune d'apporter sa pierre, modeste certes, mais réelle, à la lutte contre le réchauffement climatique et lui fera bénéficier de retombées financières très importantes. A cette occasion, je voudrai remercier chaleureusement le Sénateur Saury qui vient d'obtenir du gouvernement le partage d'une taxe, liée à ce type d'installation, qui, jusqu'alors, échappait aux communes. On raille souvent le Sénat. C'en est même devenu l'objet d'une expression peu valorisante : « aller d'un train de sénateur ». Et bien, ce train est un omnibus qui, ne négligeant aucune gare, leur apporte son aide à toutes.

- La sécurité routière est l'une de nos préoccupations majeures. Des plateaux surélevés seront installés devant la mairie et au croisement de la rue Neuve et rte d'Orléans. Ils ne seront que la 1^{ère} étape d'un plan pluriannuel visant à faire diminuer la vitesse dans notre commune. Un projet concernant la portion rd pt des pompiers/poney club sera très prochainement étudiée par la commission sécurité
- En 2022, nous avons réalisé une modification ponctuelle de notre Plan Local d'Urbanisme. Mais, même modifié, notre PLU se fait vieux : il n'est plus adapté, ni aux nouvelles normes administratives, ni, surtout, aux impératifs liés à la protection de notre environnement. C'est pourquoi nous allons lancer sa révision complète, qui devrait nous occuper jusqu'en 2025.
- Il n'y a pas que notre PLU qui se fait vieux, notre école l'est également. Nous avons décidé, aidés en cela par les services du Conseil Départemental du Loiret, d'en faire faire le diagnostic. Sachant dans quel état précis notre école se trouve, au bout de tant d'années de bons et loyaux services, nous saurons quoi faire pour continuer d'accueillir nos jeunes dans les meilleures conditions possibles.
- Je le disais tout à l'heure, notre réseau d'eau et assainissement se fait vieux. 2023 sera l'année où il nous faudra décider des efforts, notamment financiers, à entreprendre pour lui redonner un coup de jeune. Une conférence citoyenne sera organisée sur ce sujet le 10 mars prochain.
- Enfin, je citerai la matérialisation de places de parkings place du Prieuré et devant les tennis, une nouvelle formule pour notre saison culturelle, la rénovation au moins d'un terrain de tennis et l'installation de mosaïques réalisées par des bénévoles, que je remercie sincèrement, illustrant notre devise sur la façade de la mairie. Puisque nous parlons mosaïques sachez que, suite à notre demande, nous avons obtenu le label « Vienne en Val, village des mosaïques ».

Cela doit être dit, car c'est justice : nombre de ces actions n'auraient pu et ne pourront voir le jour sans l'aide, logistique, technique et financière de nos partenaires que sont les autres collectivités territoriales. Je remercie donc le Conseil Régional (son action en faveur de la santé doit être reconnue à sa juste valeur), le Conseil Départemental, ses élus et les membres de ses services, en la personne de Mme Bellais et M Malbo (le président Gaudet le martèle à chaque réunion : la proximité avec les communes est l'ADN du CD. C'est vrai), la Communauté de Communes des Loges qui, sous l'impulsion de son président, se veut au service de ses communes.

J'ai bien conscience, malgré mes promesses, d'avoir été trop long. J'espère que vous ne m'en tiendrez pas rigueur. D'autant que je n'en ai pas encore tout à fait fini. Merci de m'accorder encore un peu de votre attention.

En introduction, je le disais : l'optimisme est fils de l'action. Il l'est tout autant de la confiance. Cette confiance, nous avons décidé de l'accorder à la démocratie et à vous, Viennoises et Viennois :

- Confiance en la démocratie. Notre époque assiste à une attaque en règle contre la démocratie : une attaque venue de l'intérieur par certains qui prétendent que les gens seraient plus heureux s'ils ne pensaient qu'à eux et, mieux, s'ils ne pensaient plus du tout, s'en remettant au génie supposé d'un leader autoproclamé ; une attaque venue de l'extérieur (ne nous y trompons pas : ce n'est pas qu'aux Ukrainiens que Poutine fait la guerre ; il la fait à nous aussi. C'est pour cela que nous avons décidé d'accueillir

avec le maximum d'efficacité et de dignité, bref d'humanité, les réfugiés ukrainiens. Je salue avec reconnaissance les familles les hébergeant et la bénévoles qui les aide à se familiariser avec notre langue).

Le grand Churchill le disait en forme de boutade : « la démocratie est le pire des régimes, à l'exclusion de tous les autres ». La démocratie ne réalise peut-être pas toutes ses promesses, c'est un fait ; elle est perfectible, nul ne le conteste. Mais c'est la seule qui accorde à chacun et chacune ce sans quoi il n'est pas de bonheur collectif comme individuel : le respect.

Aussi, face aux défis qui nous attendent, aux menaces lourdes qui pèsent sur nous, la solution n'est pas moins de démocratie, mais, bien au contraire, plus de démocratie. Et j'en arrive à mon 2^{ème} point

- Confiance en les Viennoises et les Viennois. Un Conseil municipal est élu. De ce fait, il se trouve, non pas à la tête, mais au service de ses concitoyens. C'est pour vous, Mesdames et Messieurs, que nous travaillons. C'est pourquoi, nous tenons à vous informer aussi pleinement et rapidement que possible de ce qui se fait par le site, l'application intramuros, les multiples panneaux d'affichage, les présentoirs chez les commerçants. Informer, c'est bien, mais c'est largement insuffisant.

Puisque c'est pour vous que nous travaillons, travailler sans vous nous semble un non sens. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place le parcours de la concertation : réunions de quartier (qui se pratiquaient déjà), ouverture des commissions à toute personne qui le souhaite, réunions publiques thématiques, conférence citoyenne sont là pour faire vivre la démocratie à l'échelle de notre commune. Nous en sommes persuadés : si la décision revient, par le vote, au seul Conseil Municipal, elle est d'autant mieux accueillie et meilleure qu'elle a été préparée et accompagnée dans la concertation.

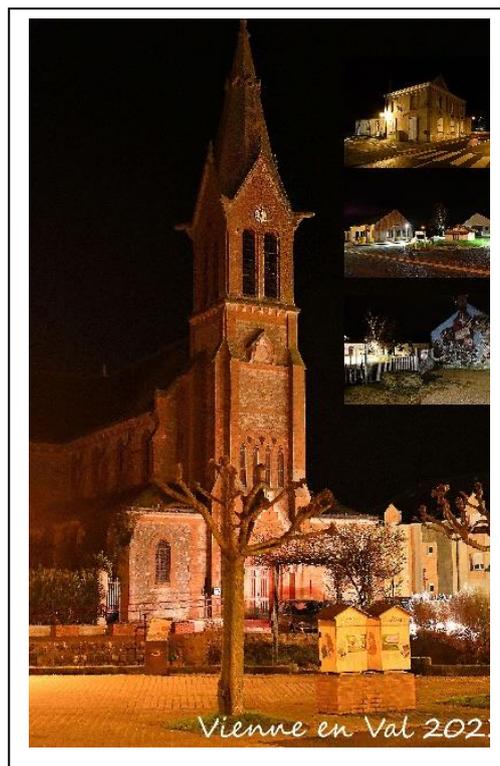
Je remercie donc les citoyens associés qui prennent de leur temps pour venir enrichir de leurs remarques, leurs questions, leurs critiques le travail des commissions qui sont le cœur battant de l'action municipale.

Je remercie également les membres des bureaux des associations qui, en faisant vivre la convivialité, l'entraide et l'ouverture aux autres, font vivre tout autant notre démocratie.

Comme le dit le proverbe : « seul, on va plus vite ; à plusieurs, on va plus loin ». Grâce à vous, Mesdames et Messieurs, mes chers amis, nous irons plus loin.

Pour en finir, cette fois définitivement, je vous souhaiterai la meilleure des années (ne soyons pas raisonnables dans nos vœux). Que 2023 vous apporte la santé, vous éloigne des gros soucis et vous permette de réaliser vos projets et, pourquoi pas, vos rêves à vous et ceux qui vous sont chers.

Je vous remercie pour votre attention.



SOLIDARITÉS

Actions 2022

En faveur du Numérique

1. Convention avec le département du Loiret : passage du bus France Services toutes les 3 semaines
2. Installation d'ateliers numériques proposés par le Conseil Départemental
3. Journée Bus Numérique Régional à destination des séniors

Accueil des familles réfugiées d'Ukraine

- Participation à la collecte nationale
- Accueil de familles installées chez des particuliers à Vienne
- Mise en place de cours de français pour les adultes

Evénements divers

- Octobre Rose : en collaboration avec Tigy au profit de l'Association Les Roses de Jeanne
- Troc Rentrée Scolaire lors du Forum des Associations
- Spectacle " il est où le bonheur ?" dans le cadre de la semaine de l'inclusion des personnes handicapées

Actions 2023

- Numérique : cours à destination des Seniors en partenariat avec la CARSAT
- Octobre Rose
- Une action " Troc" ou bourse d'échanges

CCAS

Actions 2022

Aide aux familles : administrative, financière, alimentaire

Aides spécifiques sous conditions de ressources : bons de chauffage, aides à l'adhésion à une association viennoise, bons de carburant, bourse pour le permis de conduire, participation à l'installation d'une téléassistance .

Repas des anciens : 104 convives

Colis des anciens constitués de produits locaux

Collecte alimentaire : 707 kg, identique à 2021 mais avec une 1/2-journée de collecte en plus.

Actions 2023

Poursuivre ainsi

ÉCONOMIE, FINANCES, URBANISME

Actions 2022

- Achat du bâtiment de l'ancienne pharmacie début 2022.
- Réalisation d'une nouvelle modification du PLU avec quelques mises à jour indispensables et bloquantes, puis le Conseil Municipal en novembre 2022 a autorisé le lancement de la révision complète du PLU qui démarrera réellement au 1^{er} semestre 2023.
- Fin des travaux des logements France-Loire et arrivée des nouveaux habitants en décembre 2022.
- Réalisation de l'adressage de toutes les habitations hors du bourg qui ne possédaient pas d'adresse précise avec numéro et nom de voie, au nombre de 174, avec la création de 37 nouvelles dénominations de rue. Les nouvelles adresses sont opérationnelles depuis l'été 2022.

- Arrivée de deux nouveaux artisans sur la ZAC de Saint Germain qui s'installeront définitivement courant 2023.
- Démarrage des études pour la réalisation d'une première tranche du futur lotissement du chapeau à 3 cornes qui comprendra au maximum 30 logements.

Actions 2023

- Démarrage de la révision du PLU avec l'appui d'un bureau d'étude.
- Rénovation de l'éclairage public en vue de réduire la consommation énergétique.
- Fin des études sur la première tranche du futur lotissement du chapeau à 3 cornes.
- Arrivée d'autres artisans sur la ZAC de Saint Germain.
- Achat d'un terrain en prévision d'un futur forage pour alimenter le château d'eau.

ÉCOLE, ENFANCE, JEUNESSE

Actions 2022

- Réfection de la cour du périscolaire (jeux au sol, parterre de fleurs, peinture murs et bac à sable ombragé)
- Mise en place d'un self à la cantine pour les enfants de l'élémentaire
- Arrivée d'un bateau pirate pour les 4/14 ans
- Installation d'une barre d'équilibre choisie et commandée par notre conseil municipal enfant

Actions 2023

Un projet concernant notre école a débuté en 2022 et va se poursuivre en 2023 et les années suivantes selon les résultats obtenus. Il s'agit d'une étude afin de déterminer l'état général de notre école, qu'il s'agisse des murs, la consommation énergétique, la taille des classes. Cette étude permettra de connaître les travaux à envisager dans les années à venir.

- Révision des tarifs du périscolaire et de la cantine, mené avec les parents d'élèves.
- Maintien de l'ouverture de l'EMJ aux vacances scolaires

- Poursuite de la réflexion avec Tigy et notre nouvelle coordinatrice sur la faisabilité de mutualiser les actions des deux communes pour l'ouverture des centres périscolaires sur la durée totale des vacances
- Accompagnement de notre nouveau Conseil Municipal Enfants, élu en octobre dernier jusqu'à octobre 2023, dans la réalisation de leurs nombreuses idées

CULTURE, FETES, CÉRÉMONIES, ASSOCIATIONS

Actions 2022

Culture

- Une belle saison culturelle avec une bonne fréquentation
- Présentation d'un spectacle musical par une association de jeunes handicapés venus d'olivier

Fêtes /cérémonies

- Un très beau 14 juillet (de nombreuses jeunes familles présentes pour le repas et une grande foule pour le défilé des lampions et le feu d'artifice)
- Soixantième anniversaire du cessez le feu en Algérie en tenue de l'époque
- Ballade aux bougies avec les enfants à Noël

Associations/sport

- Réfection des vestiaires du foot
- Premier Vienn'en sport avec la participation des associations sportives (une centaine de personnes présentes)
- Création d'un parcours de santé qui permet à tous les sportifs de s'entraîner et, plus généralement, au reste de la population, de faire des exercices pour maintenir forme et santé

- Inauguration de la boucle à vélo Petit Pierre (Jargeau/Férolles/Vienne en Val/Ouvrouer les Champs)

Actions 2023

Culture

- Une nouvelle saison culturelle avec deux soirées de deux spectacles chacune entrecoupées par un apéritif dinatoire et deux soirées d'un spectacle
- Festi'vienne pour les enfants à partir de 3 ans avec de nombreuses animations

Associations/sport

- Réfection des terrains de tennis
- Mise aux normes du terrain de foot
- Achats de nouveaux barnums et grilles
- Deuxième édition du Vienn'en sport début juillet
- Travail de réflexion sur de déplacement du musée

EMBELLISSEMENT

Actions 2022

Nous avons tout mis en œuvre pour pouvoir présenter Vienne-en-Val aux concours des villes et villages fleuris du Loiret et nous sommes fiers d'avoir pu obtenir notre première fleur, grâce au travail de l'équipe technique, aux projets mis en place tel que de nombreux ateliers, la plantation de nouveaux arbres avec les arbres de naissance

A ce jour nous avons deux espaces qui leur sont consacrés : l'un à la sortie de Vienne en Val sur la route de Jargeau et l'autre vers l'étang de la Maugerie.

Plusieurs ateliers participatifs ont été organisés pour les Viennois :

- L'atelier Mosaïques organise chaque année deux ateliers ouvert aux viennois afin de réaliser leur propre mosaïque qu'ils exposeront ensuite sur leur façade. A ce jour, le village en compte plus de soixante-dix. Cette action nous a permis d'obtenir le label officiel : Vienne en Val village des mosaïques
- L'atelier Mos'Art construit des mosaïques afin de décorer sites et bâtiments publics. Quatre panneaux seront installés sur la façade de la mairie
- L'atelier A Vienne on sème, en collaboration avec l'association Ma ville est mon jardin, propose d'initier les Viennois au jardinage et créer des espaces fleuris

Actions 2023

- Fleurissement de la RD14
- Installation de quatre panneaux de mosaïques sur la façade de la mairie
- Continuation des différents ateliers



PRINCIPAUX TRAVAUX

Actions 2022

- Agrandissement de la salle Focale
- Installation de miroirs pour la danse
- Réfection de la rue du Moulin à l'eau
- Aménagements de sécurité autour de la salle des fêtes
- Déménagement de l'arrêt de bus de la place de l'église au centre culturel de la Maugerie
- Refonte de la cour du périscolaire
- Mise en place d'un self à la cantine de notre école

Actions 2023

- Changement des portes et des fenêtres de la salle des fêtes
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes
- Installation d'une cuve aux ateliers municipaux pour récupérer les eaux de pluie

- Matérialisation de places de parking devant les terrains de tennis et sur la place du prieuré
- Installation de plateaux surélevés devant la mairie et à l'intersection de la rue Neuve et de la route d'Orléans
- Rénovation de l'éclairage public



SÉCURITÉ

Actions 2022

- Aménagements autour de la salle des fêtes
- Installation de la Réserve Communale de Sécurité Civile (avec l'organisation d'un 1^{er} exercice)
- Suppression de l'arrêt de bus place de l'église et son remplacement par un arrêt neuf au centre culturel de la Maugerie
- Mise en place d'une circulation alternée chemin de Montmasse à hauteur du cimetière
- Pose de radars pédagogiques afin d'étudier le comportement des automobilistes en agglomération
- Etude pour l'installation d'une bâche à incendie à la Ferme de Rigotte
- Premiers contacts pris avec des propriétaires dans la zone des Prateaux pour installer des bâches à incendie

Actions 2023

- Installation de plateaux surélevés devant la mairie et au croisement de la rue Neuve et de la route d'Orléans

- Aménagement de la place du prieuré afin de sécuriser davantage l'attente des élèves et la montée dans le bus scolaire
- Installation d'une bache à incendie à la Ferme de Rigotte
- Finalisation du projet d'installation de bâches à incendie dans la zone des Prateaux
- Réflexion pour la mise en sécurité de l'axe rond-point des pompiers/poney club
- Rédaction du Plan Communal de Sauvegarde

EAU, ASSAINISSEMENT

Actions 2022

- Campagne de prélèvements aux fins de recherche de présence de CVM dans les canalisations
- Nouveaux tarifs eau
- Révision du règlement du service de l'eau et de l'assainissement
- Suite et fin de l'étude de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable et du schéma directeur d'assainissement
- Conférence citoyenne en février sur l'eau et l'assainissement
- Travaux de tuyauterie à la bache au sol du château d'eau
- Remplacement de plusieurs tampons dont la défectuosité pouvait s'avérer dangereuse

Actions 2023

- Installation d'un débitmètre à l'entrée de la station d'épuration
- Remplacement d'une turbine du silo
- Renouvellement de vannes, plaques d'égout et de gargouilles

- Achat de chloromètres au château d'eau
- Poursuite du renouvellement des compteurs adaptés à la télérelève
- Analyse, avec la commission eau, des résultats des divers diagnostics et mise en place des premières actions nécessaires
- Premières actions, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, contre la présence des CVM dans l'eau distribuée
- Réunion publique puis Conférence citoyenne sur l'eau et l'assainissement

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actions 2022

- Actions de valorisation de l'Inventaire de la Biodiversité Communale, réalisées par l'association Loiret Nature Environnement : 5 ateliers avec les jeunes, une randonnée guidée par un environnementaliste et une conférence débat de présentation de la biodiversité de notre commune et des mesures pour la préserver.
- Enquête sur l'habitat et la mobilité à Vienne en Val, dans le cadre d'un partenariat avec l'université, par un groupe d'étudiants du Master "Développement durable, local et solidaire". Les résultats ont été exposés dans une réunion publique.
- Campagne d'amélioration de l'habitat pour améliorer isolation et chauffage : visite de la maison pour évaluer les travaux les plus urgents, informations sur les aides financières possibles.
- Réflexion sur la production d'énergies renouvelables dans notre commune et organisation d'une conférence citoyenne qui a décidé d'équiper le toit de la salle des fêtes avec des panneaux voltaïques et d'autoriser la mise en place d'une ferme photovoltaïque au lieu-dit le cercle, à conditions que cela soit associé avec la reprise d'une activité agricole (élevage de moutons).
- Mise en place du "Rezo pouce" qui doit faciliter le covoiturage et l'autostop.
- Mise en place d'actions visant à la sobriété énergétique

Actions 2023

- Suite à l'IBC, préservation des habitats animaux, en limitant, notamment, la tonte un peu partout et réduisant la circulation autour de l'étang de la Maugerie

- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes
- Rénovation de l'éclairage public
- Poursuite de l'accompagnement du projet de ferme solaire au lieu-dit Le Cercle
- Poursuite de la campagne amélioration de l'habitat en lien avec la Communauté de Communes des Loges
- Réflexion, en lien avec la Communauté de Communes des Loges, sur la création d'une portion de piste cyclable sur la ZA de St Germain qui permettrait ainsi une liaison douce et sécurisée entre Vienne en Val et Tigy

Pour plus loin...

- Mobilité : développer le covoiturage, étendre les pistes cyclables, favoriser les transports doux.
- Habitat : continuer à appuyer l'amélioration énergétique des logements et bâtiments publics.
- Agriculture : favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et les circuits courts.

COMMUNICATION

Actions 2022

- Achat de banderoles pour la saison culturelle
- Refonte du magazine Vienn'Echos

Actions 2023

- Un nouveau plan de la commune
- Installation de nouveaux panneaux affichage (centre culturel de la Maugerie, Intermarché)
- Distribution de stickers « pub, non merci »
- Rédaction d'un livret d'informations communales

